

Académie :	Orléans-Tours	Pôle ressources :	de Danse au Cœur /Centre national de la danse
------------	---------------	----------------------	--

ACTION DE FORMATION des personnes ressources pour les arts et la culture

Cette action, organisée par l'académie d'Orléans-Tours est inscrite dans les programmes académiques de formation des autres académies.

Intitulé de l'action : **Formation interministérielle des personnes ressources, formateurs et chefs de projets pour la danse à l'école (enseignement et éducation artistiques et culturels), à partir de la thématique « danse et maîtrise des langages »**

Résumé des objectifs :

- § Renforcer le réseau de personnes ressources et de formateurs impliqués dans la mise en œuvre de la politique interministérielle de formation (Education Nationale, Culture, Collectivités territoriales) en danse à l'école,
- § Renforcer, approfondir et étayer des compétences d'élaboration transdisciplinaires et interdisciplinaires, de mise en œuvre, d'évaluation de projets partenariaux de formation, (projets académiques de formation et projets départementaux, régionaux et inter régionaux des structures culturelles et des collectivités territoriales), en lien avec les programmes scolaires.
- § Proposer des méthodologies de mise en place et d'évaluation de ces actions partenariales.
- § Renforcer les liens entre formation, expérimentation, recherche-action, par la confrontation des démarches et expériences artistiques et pédagogiques des intervenants et des stagiaires autour de la thématique « danse et maîtrise des langages».
- § Etre capables pour les artistes, de prendre de la distance par rapport à leur pratique, de se confronter à d'autres esthétiques, de se situer dans un contexte historique, une filiation et d'expliquer sa démarche artistique.
- § Permettre aux enseignants de comprendre l'univers propre d'un artiste, sa démarche de création et de transmission de sa danse. Etre capable de relier son projet à l'histoire des arts, au patrimoine et lieux culturels, aux œuvres.

Place de cette action dans le projet global du Pôle de ressources :

Renforcement et animation du réseau de personnes ressources pour la danse à l'école : un axe majeur du projet des pôles de ressources que sont Danse au Cœur et le Centre national de la danse.

Résultats espérés en terme de ressources, d'animation et de démultiplication de stages :

- **Accroissement des compétences dans le cadre du partenariat (spécificité des formations, cohérence des missions) pour renforcer les équipes actuelles de formateurs et accroître la diversité et la pertinence des dispositifs proposés (relation entre formations, dispositifs d'action culturelle et artistique, dispositif d'accompagnement éducatif, école, quartier, structures culturelles).**
- **Élaboration d'outils pour la construction, la conduite et l'évaluation de projets partenariaux intégrant un contexte institutionnel actualisé, et prenant en compte des indicateurs visibles par les partenaires.**

Dates :

18, 19 et 20 mars 2009.

Lieu :

INJEP, 11 rue Leplat 78160 Marly-le-Roi

Public: 30 participants

Education Nationale (nombre et qualité)

10 formateurs des 1^{er} et 2^d degrés, des IUFM et des universités.

Hors Education Nationale (nombre et qualité)

10 artistes chorégraphiques et 10 personnes pour les collectivités territoriales et structures culturelles (chargés de mission danse dans les associations Musique et Danse, service d'action culturelle, coordonnateurs de projets pour l'éducation populaire)

Autres publics :

IEN, IPR et inspecteurs de la Danse. Formateurs de formateurs en danse

Structure(s) artistique(s) ou culturelle(s) engagée(s) :

Danse au Cœur et le Centre national de la danse

Date limite d'envoi des candidatures :

15 décembre 2008

Coordonnées pour renseignements complémentaires :

Danse au Cœur 1 rue du 14 juillet 28000 Chartres

Tél : 02 37 36 42 68

Mél : danse.au.coeur@wanadoo.fr

Internet : www.danseaucoeur.com

Rectorat d'Orléans-Tours

DAFPEN, 21 rue Saint Etienne - 45043 Orléans cedex 1

(pour les personnes issues de l'Education nationale, par le biais de leur rectorat d'académie)